

DEPARTEMENT DU CANTAL
ARRONDISSEMENT DE MAURIAC
COMMUNE DE PLEAUX

ARRETE

**APPELANT LES ELECTEURS A EMETTRE LEUR AVIS SUR LE PROJET DE VENTE A M. et MME
BOUYGES D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE C 445, D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 250 m²
APPARTENANT A LA SECTION DE BETH AU PRIX DE 1 € LE m²**

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2411-1 à L. 2411-17,

VU la loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de commune,

VU la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,

VU la délibération du conseil municipal de PLEAUX en date du 18 juin 2025,

Considérant qu'il n'est pas constitué de commission syndicale,

Considérant que l'article L. 2411-16 du code général des collectivités territoriales dispose que lorsque la commission syndicale n'est pas constituée, *"le changement d'usage ou la vente de tout ou partie des biens de la section est décidé par le conseil municipal statuant à la majorité absolue des suffrages exprimés, après accord de la majorité des électeurs de la section, convoqués par le maire dans les six mois de la transmission de la délibération du conseil municipal"* »,

ARRETE

ARTICLE 1 - Les électeurs de la section de Beth, Commune de PLEAUX, tels que définis par l'article L. 2411-1 du code général des collectivités territoriales (les habitants ayant un domicile réel et fixe sur le territoire de la section et inscrits sur la liste électorale de la commune) et dont la liste est annexée au présent arrêté, **sont convoqués le :**

Samedi 20 septembre 2025
à la Maison du Temps Libre, de 10h00 à 12h00

afin de donner leur avis sur le projet de vente à M. et Mme BOUYGES d'une partie de la parcelle C 445, d'une superficie d'environ 250 m² appartenant à la section de Beth au prix de 1 € le m² (plan joint).

Le vote se déroulera exclusivement à l'urne ; aucun vote par procuration n'est admis.

Le produit de la vente de biens de la section ne peut être employé que dans l'intérêt de la section et sera enregistré au titre des recettes du budget de la section.

ARTICLE 2 - Tout électeur omis ou porté par erreur sur la liste ci-annexée, pourra contacter Monsieur le maire de Pleaux, afin de se faire inscrire en qualité d'électeur s'il remplit les conditions requises, ou rayer dans le cas contraire. Les opérations rectificatives doivent, en tout état de cause, intervenir avant l'ouverture du scrutin.

ARTICLE 3 - Un procès-verbal des opérations sera établi en trois exemplaires, dont deux seront adressés à la sous-préfecture de Saint-Flour.

Envoyé en préfecture le 28/08/2025

Reçu en préfecture le 28/08/2025

Publié le

ID : 015-211501531-20250828-AR_2025_033-AR

ARTICLE 4 - En l'absence d'accord de la majorité des électeurs inscrits de la section, il sera statué par arrêté motivé du représentant de l'Etat.

ARTICLE 5 - Le maire de PLEAUX est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie pendant 15 jours au moins, et **au plus tard le 1^{er} septembre 2025**.

Le certificat d'affichage du présent acte sera transmis à la sous-préfecture de Saint-Flour.

Pleaux, le 28 août 2025

Le Maire
David PEYRAL



ANNEXE DELIBERATION DE-2025-46

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

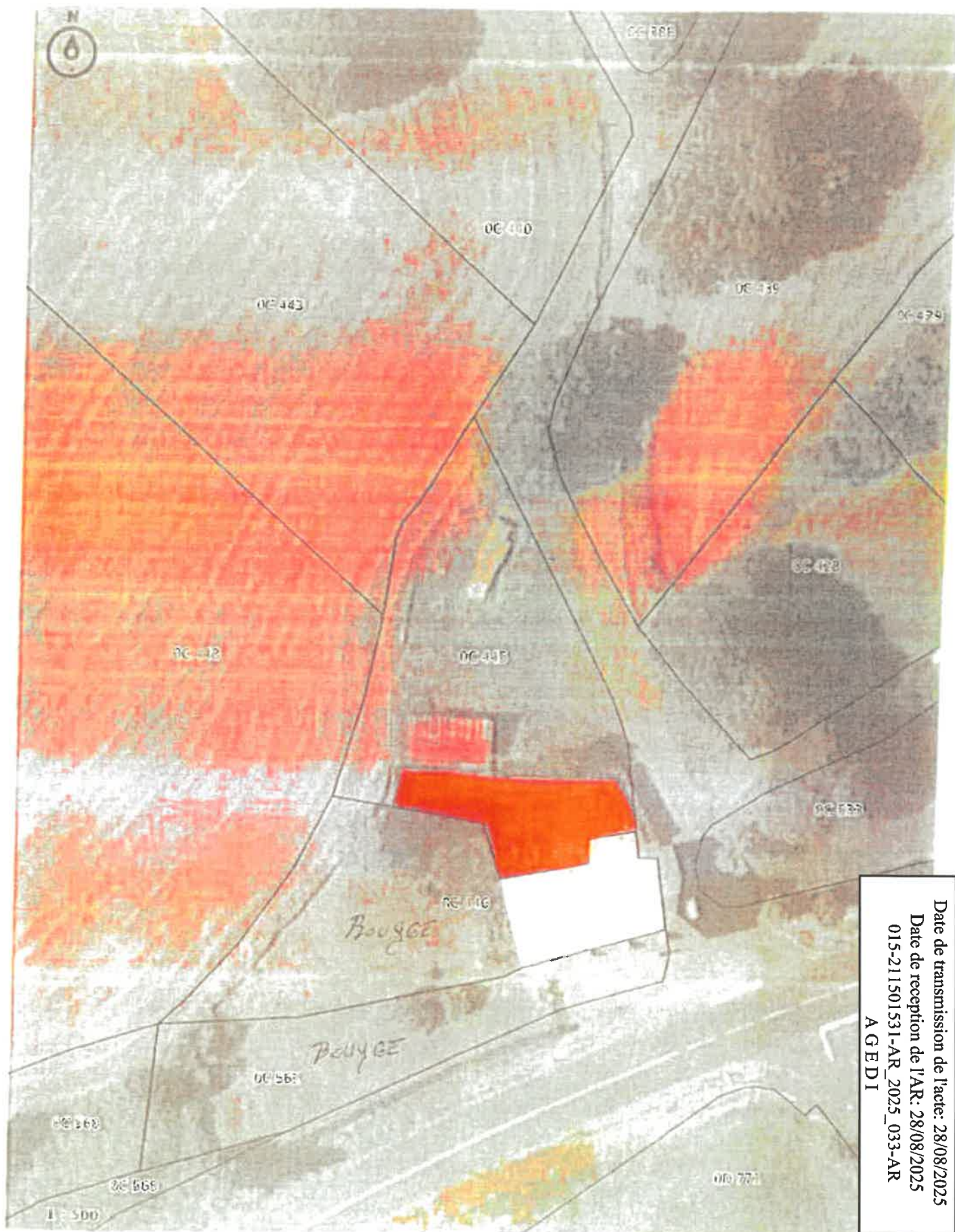
Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 27 JUIN 2025



ID : 015-211501531-20250618-DE_2025_46-DE

 Projet d'acquisition section de Beth



Date de transmission de l'acte: 28/08/2025

Date de réception de l'AR: 28/08/2025

015-211501531-AR_2025_033-AR

AGEDI

ELECTEURS SECTION DE BETH

Civilité	Nom de famille	Nom marital	Prénoms	Date de naissance	Ville de naissance	département	Numéro de voie	Voie	Code postal	Ville
M.	ANTIGNAC		Serge Augustin	18/02/1851	CHEYLADE	15	1	Beth	15700	PLEAUX
M.	ANTIGNAC		Francis Jean Daniel	02/07/1979	AURILLAC	15	3	Chemin des Auzerals Beth	15700	PLEAUX
M.	BOURG		Serge Jean Marie	06/07/1966	AURILLAC	15	4	Beth	15700	PLEAUX
M.	BOURG		Vincent Daniel Laurent	27/11/1974	AURILLAC	15	4	Beth	15700	PLEAUX
M.	DUPUY		Alain	11/10/1851	BAURECH	33	6	Beth	15700	PLEAUX
Mme	DUPUY		Nathalie Paula	02/02/1972	CENON	33	6	Beth	15700	PLEAUX
Mme	GINALHAC	BOURG	Aurèle Huguette Marie	17/12/1948	LEYNHAC	15	4	Beth	15700	PLEAUX
Mme	ICHARD	ANTIGNAC	Paulette Martine	11/08/1953	AURILLAC	15	1	Beth	15700	PLEAUX
M.	MAGNAC		Jean-Pierre	08/12/1957	PARIS 10E ARRONDISSEMENT	75	1	Chapeygue - Beth	15700	PLEAUX
Mme	MAROUSSY	MAGNAC	Brigitte Françoise	03/03/1958	PARIS 17E ARRONDISSEMENT	75	1	Chapeygue - Beth	15700	PLEAUX
Mme	MINJOT	DUPUY	Maryvonne Madeleine	17/07/1951	LE TOURNE	33	6	Beth	15700	PLEAUX
Mme	PEBREUIL	VIDAL	Yvette Louise Françoise	09/07/1947	PLEAUX	15	3	Beth	15700	PLEAUX
M.	VIDAL		Jean Christophe	31/08/1968	MAURIAC	15	3	Beth	15700	PLEAUX
Mme	VIDAL		Marie-Hélène	20/02/1988	MAURIAC	15	3	Beth	15700	PLEAUX

Atteste la présence liste électorale
de la section de Beth à M Pleaux

Fait à Pleaux le 03/07/2025

de J. J. J.

